



DTM

MATRICE DE SUIVI
DES DÉPLACEMENTS



MALI — — —

RAPPORT SUR LE SUIVI DES FLUX DE POPULATIONS

Analyse d'enquêtes individuelles réalisées entre Octobre et Décembre 2021

SOMMAIRE

| | |
|--|----|
| INTRODUCTION | 5 |
| CONTEXTE | 5 |
| OBJECTIFS | 6 |
| MÉTHODOLOGIE..... | 6 |
| LIMITES | 7 |
| I. FLUX MIGRATOIRES..... | 8 |
| A. FLUX OBSERVÉS AUX POINTS DE SUIVI DES FLUX | 8 |
| 1. TENDANCES DES FLUX ENREGISTRÉS | 8 |
| 2. PART DES FMP DANS LES FLUX ENREGISTRÉS | 9 |
| B. FLUX TRANSFRONTALIERS..... | 11 |
| II. NOMBRE ET LOCALISATION DES ENQUÊTES | 12 |
| NOMBRE D'ENQUÊTES RÉALISÉES PAR FMP | 12 |
| III. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES | 13 |
| 1. NATIONALITÉS | 13 |
| 2. ÉTAT CIVIL..... | 14 |
| 3. TRANCHES D'ÂGE | 14 |
| IV. ÉDUCATION ET EMPLOI..... | 16 |
| 1. NIVEAU D'ÉDUCATION | 16 |
| 2. STATUT PROFESSIONNEL..... | 16 |
| 1. RAISON PRINCIPALE DU VOYAGE | 18 |
| 2. MODE DE VOYAGE..... | 18 |
| VI. PROVENANCE ET DESTINATION | 19 |
| 1. PAYS DE DEPART DES PERSONNES ENQUÊTÉES..... | 19 |
| 2. PROCHAINE DESTINATION | 20 |
| 3. DESTINATION FINALE ENVISAGÉE | 21 |
| VII. EXPLOITATION ET TRAITE | 23 |
| CONCLUSION | 26 |

RÉSUMÉ

| | | | |
|---|--|---|--|
|  | 1 778 migrants ont été interrogés durant le dernier trimestre de l'année 2021 particulièrement entre octobre et décembre, au niveau des 7 points de suivi des flux (FMP) au Mali. | | |
|  | Les hommes ont représenté la proportion la plus importante (90%). |  | 80% des migrants enquêtés sont âgés entre 20 et 30 ans. |
|  | Les migrants enquêtés sont principalement originaires du Mali (46%), du Burkina Faso (11%) et de Guinée Conakry (11%). |  | 5% des migrants ont affirmé être contraint de travailler contre leur gré ; 70% de ces cas ont eu lieu en Algérie |
|  | 74% des individus interrogés ont un niveau d'éducation primaire. |  | 62% des personnes enquêtées sont sans emploi et sont à la recherche d'emploi. |
|  | La grande majorité des migrants (84%) se déplace pour des raisons économiques. |  | 16% des individus interrogés voyageaient pour des raisons familiales. |

De manière générale, les flux ont connu une augmentation progressive au cours du dernier trimestre. Le nombre total des flux observés (104 200 personnes), a augmenté de 10 pour cent par rapport au trimestre précédent (94 600 personnes). En comparant les flux des quatre trimestres de 2021, le nombre de flux enregistrés durant le quatrième trimestre a été plus important que les flux des trois trimestres précédents.

L'enquête individuelle FMS a touché 19 différentes nationalités, principalement originaires du Mali, du Burkina Faso et de la Guinée. La majorité des Maliens était originaire principalement des régions de Kayes (35%), Koulikoro (16%) et du District de Bamako (16%).

La Mauritanie et le Maroc ont été affirmés comme destination finale par un tiers des migrants enquêtés (30%). Contre, 24 pour cent qui ont respectivement indiqué l'Algérie et la Lybie comme destination finale. Une autre proportion (22%) avait cependant indiqué le Mali, la Guinée et le Burkina Faso. Une analyse des destinations finales escomptées par rapport aux différentes nationalités enquêtées, montre certains itinéraires qui pourraient être assimilés à des cas probables de retour vers les pays d'origine des migrants, d'autres comme une nouvelle étape de migration.

AVIS AUX LECTEURS

Pour toute information extraite de ce document qu'elle soit citée, paraphrasée ou utilisée de quelque manière que ce soit, la source doit être mentionnée comme suit : "Source : Organisation Internationale pour les Migrations [Mois Année] rapport trimestriel".

Les avis exprimés dans ce rapport sont ceux des auteurs et ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l'OIM, des donateurs et des partenaires : l'OIM croit profondément que la migration humaine et ordonnée est bénéfique pour les migrants et la société. En tant qu'organisation intergouvernementale, l'OIM agit avec ses partenaires de la communauté internationale afin d'aider à résoudre les problèmes opérationnels que pose la migration ; de faire mieux comprendre quels en sont les enjeux ; d'encourager le développement économique et social grâce à la migration ; et de préserver la dignité humaine et le bien-être des migrants. Les cartes présentées dans ce rapport ne sont fournies qu'à titre illustratif. Les représentations ainsi que l'utilisation des frontières et noms géographiques peuvent comporter des erreurs et n'impliquent ni jugement sur le statut légal d'un territoire, ni reconnaissance ou acceptation officielles de ces frontières de la part de l'OIM. Ce document a été élaboré avec l'aide financière de l'Union Européenne.

Les opinions exprimées dans le présent document ne peuvent en aucun cas être interprétées comme reflétant l'opinion officielle des donateurs.

SOUTIEN FINANCIER

Ce rapport a été produit par l'équipe DTM du Bureau de l'OIM au Mali, avec le soutien financier de :



Ce projet est financé
par l'Union
Européenne

© Organisation internationale pour les migrations (OIM)
Novembre 2021



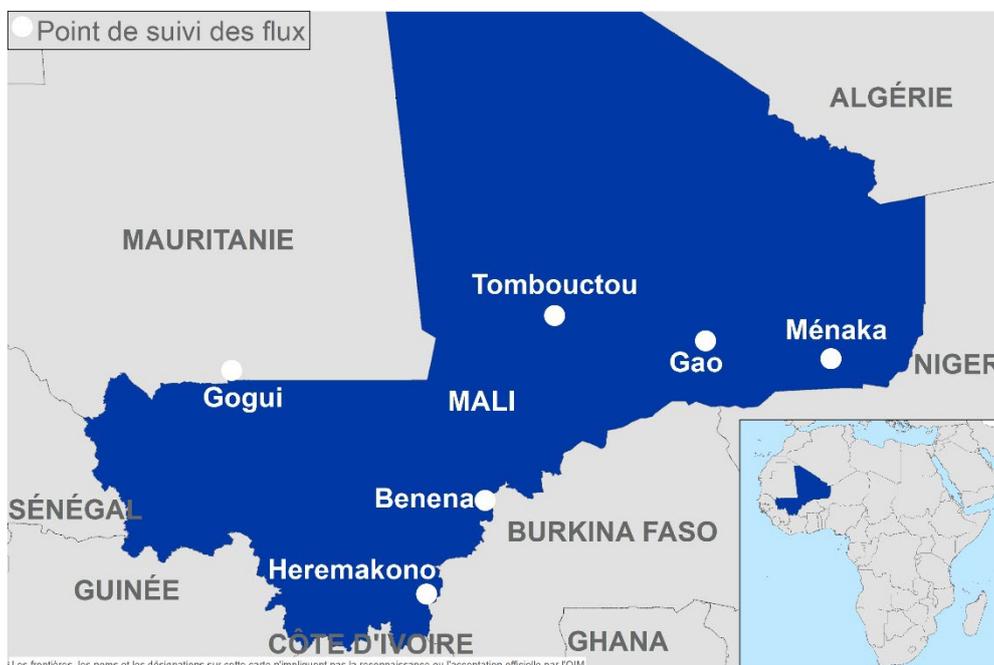
Organisation Internationale pour les Migrations
Représentation du Mali
Badalabougou Rue Gamal A Masser, Bamako-Mali
Tel. : +223 20 22 76 97
E-mail : dtmmali@iom.int
Site Internet : <https://www.dtm.iom.int/Mali>

INTRODUCTION

CONTEXTE

Le Mali est un important carrefour migratoire en Afrique de l’Ouest, étant à la fois un pays d’origine, de transit et de destination pour des milliers de migrants. La position géographique du Mali et ses frontières perméables partagées avec sept pays, combinées à son histoire, placent le pays au centre des différentes dynamiques des flux migratoires. En 2020, l’UNDESA a enregistré plus de 485 000 migrants vivant au Mali, dont 85 pour cent sont des ressortissants de la région d’Afrique de l’Ouest et du Centre. Le Mali est un point de transit stratégique par rapport à sa position géographique, entre le Maghreb et l’Afrique de l’Ouest et Centrale, facilite le départ des candidats à la migration régulière et irrégulière. Il a établi des accords bilatéraux d’établissement et de circulation avec des pays d’Afrique centrale et du Maghreb, rendant encore plus attractif un passage par le Mali, car ces accords facilitent la poursuite de la migration vers le Nord (Daniel, 2009).

En réponse à la croissance des flux migratoires, le gouvernement du Mali a adopté, en septembre 2014, la Politique Nationale de la Migration (PONAM) qui vise à améliorer la gestion migratoire dans le cadre des normes internationales et la mise en relation entre la migration et le développement. Pourtant, seules peu d’informations sont disponibles sur les tendances migratoires dans le pays. Pour apporter une réponse à l’absence de données sur les flux migratoires, des points de suivi des flux de population (FMP) ont été progressivement mis en place par l’OIM Mali à travers la Matrice de suivi des déplacements (*Displacement Tracking Matrix*, DTM) depuis juillet 2016. Les informations collectées aux FMP permettent de quantifier les flux migratoires, de dresser le profil des migrants, de dégager les tendances et les routes migratoires, dans le but de mieux orienter les politiques migratoires et de répondre aux besoins des migrants.



Carte 1 : Localisation des points de suivi des flux au Mali

Les informations partagées à travers ce rapport trimestriel proviennent de l’analyse des données d’enquêtes individuelles du suivi des flux effectuées auprès de voyageurs (FMS), ainsi que de l’enregistrement du suivi des flux (FMR) (voir la section *Méthodologie* ci-dessous).

Ce présent rapport s'intéressera particulièrement aux candidats à la migration irrégulière. Ces derniers quittent leur pays d'origine ou de résidence à la quête de meilleures opportunités dans les pays d'Afrique du Nord (Algérie, Maroc, Lybie, Tunisie) ou d'Europe (Italie, Espagne, France), en empruntant les routes méditerranéennes centrale ou occidentale, et une part importante envisage d'aller ou de transiter par la Mauritanie. Il y a également une part importante de migrants saisonniers qui effectuent des mouvements entre trois et six mois, observés au niveau des points de suivi du Sud, plus précisément à Heremakono et Benena. Ils se dirigent vers les sites d'orpillages à l'intérieur du Mali, et vers la Guinée et le Sénégal.

OBJECTIFS

Dans le cadre de ce présent rapport, les informations mises en exergues sont particulièrement les profils socio-démographiques des migrants, leurs parcours migratoires, les raisons et conditions de voyage, ainsi que des informations sur de possible cas de traite et d'exploitation tout au long de leur voyage. Il sera question de donner plus de précisions sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques des migrants, leur pays d'origine, leur parcours le long du voyage, les destinations envisagées, les principales raisons de migration, la durée, les difficultés rencontrées et les besoins au cours du trajet. Ces informations ont pour but de fournir une meilleure compréhension des caractéristiques et tendances des flux migratoires au Mali, des profils et expériences des migrants transitant par les points de transit clés. Elles ont également pour objectif d'offrir une base pour une éventuelle mise en place de politique et programme migratoires.

MÉTHODOLOGIE

Le suivi des flux de populations (*Flow Monitoring*, FM) est une composante de la Matrice de suivi des déplacements (en anglais *Displacement Tracking Matrix*, DTM) ayant pour but de recueillir des données quantitatives sur les flux migratoires. Au préalable, les zones à forte mobilité sont identifiées en collaboration avec les autorités nationales et locales. Des points de suivi des flux (*Flow Monitoring Point*, FMP) sont ensuite installés à des points de transit clés par lesquels passent les flux migratoires. Les activités de collecte se composent de l'enregistrement des flux (*Flow Monitoring Registry*, FMR) et des enquêtes individuelles (*Flow Monitoring Survey*, FMS). Des données, principalement quantitatives sont recueillies quotidiennement par les agents FMP auprès de potentiels candidats à la migration.

Dans le cadre du FMR, les données sont recueillies par observation directe ou auprès d'informateurs clés. Ainsi, les agents travaillent en collaboration avec les convoyeurs, les chauffeurs, les facilitateurs de voyages, les autorités de contrôle routière (police, gendarmerie, douane) qui sont considérés comme des informateurs clés, et se servent de leurs expériences afin de pouvoir détecter les candidats à la migration parmi les autres voyageurs. Des informations de base sont recueillies sur les voyageurs transitant par les FMP, y compris leur nombre, nationalité, profil démographique, provenance et destination. Pour faciliter la lecture des chiffres FMR, dans le rapport, les chiffres totaux des flux ont été arrondis au centième près.

En ce qui concerne les enquêtes FMS, le répondant doit être âgé au moins de 14 ans en années révolues, et ne doit avoir participé à une enquête FMS durant les six mois précédents dans aucun pays où cet outil est implémenté. La participation est volontaire et le répondant peut décider à tout moment de l'enquête de mettre fin à l'entretien. Pour ce faire, un échantillon journalier de migrants est enquêté au niveau de chaque FMP. Cet échantillon est calculé en fonction du nombre de voyageurs observés aux différents points respectifs sur une période donnée. Le FMS est une enquête plus approfondie, et recueillent des données sur les profils, les parcours, conditions de voyage, expériences des migrants enquêtés, et sur de possible cas de traite et d'exploitation des migrants.

Ce rapport met en exergue l'analyse des données issues de l'enquête FMS conduite au cours du dernier trimestre de l'année 2021, particulièrement entre octobre et décembre 2021.

LIMITES

Les données utilisées pour la production de ce rapport sont issues d'un échantillon tiré dans un ensemble de migrants observés par le dispositif mis en place pour enregistrer la totalité des migrants. Malgré des efforts mis en œuvre, les flux ne peuvent être capturés de manière complète par ce dispositif d'enregistrement. Par conséquent, les migrants faisant partie de ces flux non enregistrés n'auront aucune chance de figurer dans l'échantillon.

Bien que le choix du répondant soit théoriquement aléatoire, dans la pratique, la sélection n'est pas faite selon une méthode spécifique de tirage aléatoire. Ceci constitue un facteur de biais dans l'échantillon tiré. En outre, aucune base de sondage n'est disponible pour permettre l'utilisation d'une méthode probabiliste.

Partant de ces constats, il serait judicieux de ne pas généraliser les résultats obtenus. Néanmoins, le rapport apporte des indications utiles sur les profils, les expériences, les besoins et les vulnérabilités des migrants.

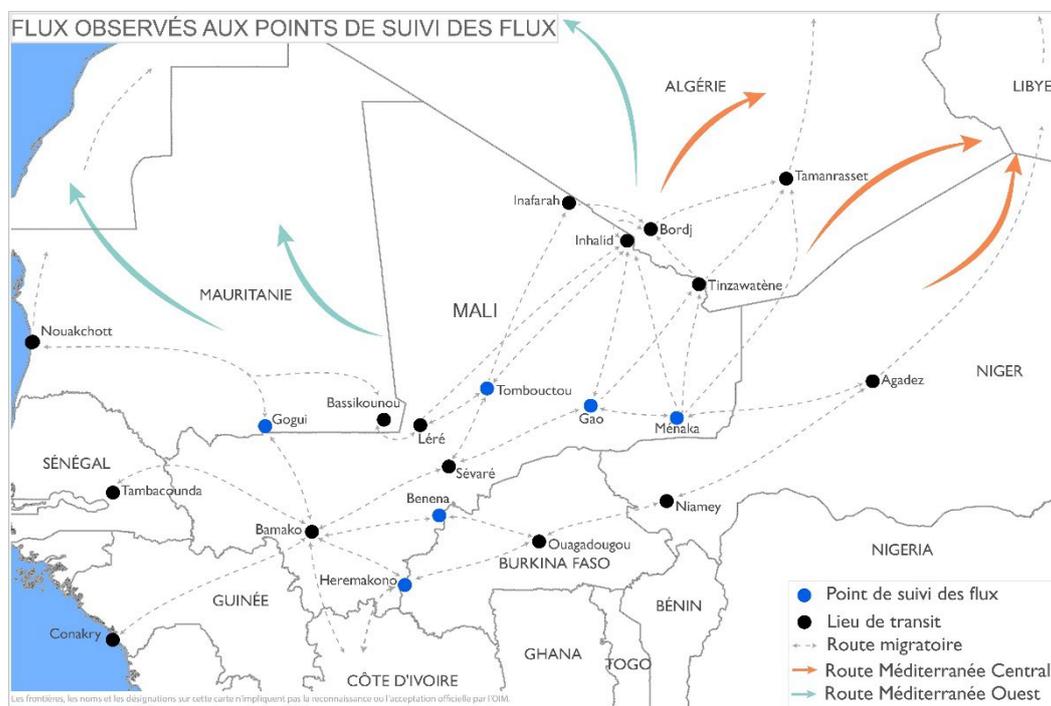
Les conditions dans lesquelles sont conduites les entretiens ont des répercussions sur leur bon déroulement. En l'occurrence, les migrants étant en cours de voyage ont très peu de disponibilité temporaire pour répondre à toutes les questions. En outre, ils se méfient des enquêteurs qui sont des personnes qu'ils ne connaissent pas. Ces circonstances rendent très difficiles la mise en œuvre des entretiens et de la collecte d'informations sur le terrain. Cette dernière assertion est l'une des explications¹ que donnent les enquêteurs comme l'un des facteurs poussant les femmes à être réticentes à répondre aux enquêtes individuelles.

Les migrants ajustent leurs itinéraires en fonction des opportunités et des obstacles qu'ils rencontrent durant leur voyage, de sorte que leurs lieux de destination et de transit envisagés sont susceptibles de changer en cours de route. Cela rend l'évaluation systématique de leur mobilité à travers l'Afrique de l'Ouest et du Nord plus complexe. Les variations de données dépendent des mouvements migratoires, de la méthodologie de suivi des flux et du nombre de personnes déployées dans chaque FMP et de leur capacité à capturer tous les mouvements. S'il y a un problème méthodologique ou une faiblesse au niveau du nombre d'agents de collecte des données ou leur capacité à cerner l'ensemble des flux, cela entraînera des répercussions négatives sur les données collectées. En guise d'exemple, certains points arrivent à atteindre ou à se rapprocher de leur quota tandis que d'autres n'arrivent presque pas à faire les enquêtes individuelles puisque le contexte dans lequel ils évoluent ne s'y prête pas.

¹ Les femmes migrantes observées au niveau des FMPs du Mali voyagent parfois en groupe, accompagnées par leur mentor qui, lorsque la parole leur est adressée, les autorise ou interdit de parler. Lorsqu'il accepte qu'elles parlent, il peut à tout moment interférer en leur faisant un signe ou en demandant de ne pas répondre à des questions. En plus, les femmes migrantes se considèrent parfois comme vulnérables et refusent de répondre aux questions des enquêteurs. C'est souvent le conseil qu'elles reçoivent par leur guide avant leur départ.

I. FLUX MIGRATOIRES

A. FLUX OBSERVÉS AUX POINTS DE SUIVI DES FLUX



Carte 2 : Principales routes migratoires empruntées par les personnes observées aux FMP

Entre octobre et décembre 2021, près de 104 200 individus ont été observés au niveau des six² points de suivi des flux (FMP) de Gogui, Tombouctou, Heremakono, Benena, Gao (Place Kidal) et Menaka. Ceci constitue une hausse de 10 pour cent par rapport aux flux observés entre juillet et septembre 2021 (94 600 personnes). Au cours du dernier trimestre, cette hausse totale des flux est portée principalement par les flux entrants au Mali qui représentent 41 pour cent du total des flux, avec une augmentation de 18 pour cent comparés au trimestre précédent. Contrairement aux flux sortants (59% du total des flux), qui ont connu une très légère augmentation (1%).

1. TENDANCES DES FLUX ENREGISTRÉS

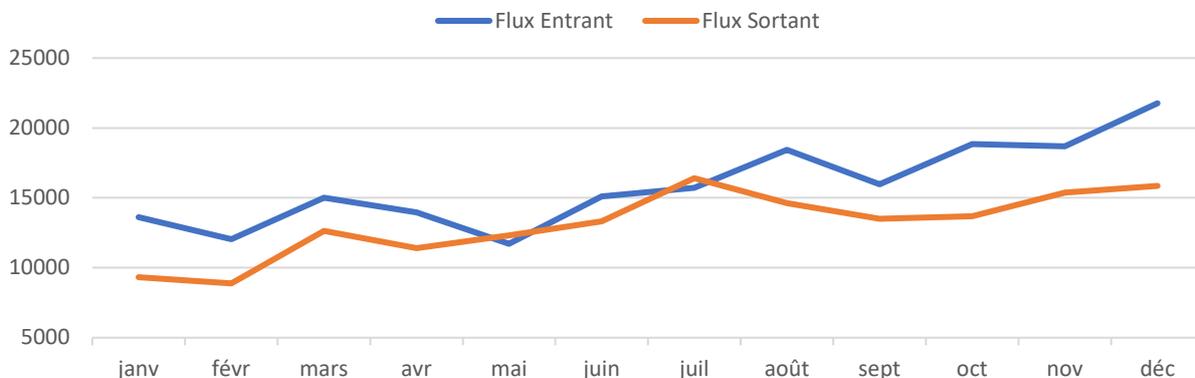
Les flux observés au cours de ce dernier trimestre ont connu une tendance mensuelle à la hausse d'octobre à décembre 2021. Déjà dès le début du dernier trimestre, en octobre, une hausse (10%) des flux est notée, puis en novembre (5%) et enfin en décembre (10%). En décembre 2021, un pic d'environ 37 000 individus observés a été noté, comparé au flux des 11 derniers mois de l'année 2021. Les flux observés durant ce dernier trimestre de l'année 2021, ont connu une hausse de plus de la moitié (85%), en comparaison à la même période en 2020.

Durant l'année 2021, une augmentation progressive des flux migratoires au Mali a été observée. Celle-ci peut être expliquée par la continuité des flux migratoires vers l'Algérie, la Libye ou le Maroc, en plus de la découverte de nouveaux sites d'orpillage au Nord attirant un grand nombre de travailleurs migrants, et les conséquences socio-économiques à cause du COVID 19, poussant certains migrants à quitter leur pays d'origine. Sur le total des flux, la proportion des mouvements saisonniers en

² Ces six FMPs représentent les points d'entrée et de sortie des migrants. Le FMP de Wabaria est un lieu de transit des migrants. Pour éviter un double comptage, les migrants observés au niveau de ce point ne sont pas comptabilisés.

provenance du Burkina Faso et du Niger vers les sites d'orpillage au Mali devient de plus en plus importante. À cela s'ajoute les mouvements non négligeables des migrants pendant les périodes hivernales pour les besoins des travaux champêtres. Ces facteurs expliquent la hausse plus importante des flux entrants au Mali, par rapport aux flux sortant.

Graphique 1: Nombre de migrants observés aux FMP : janvier 2021 - décembre 2021

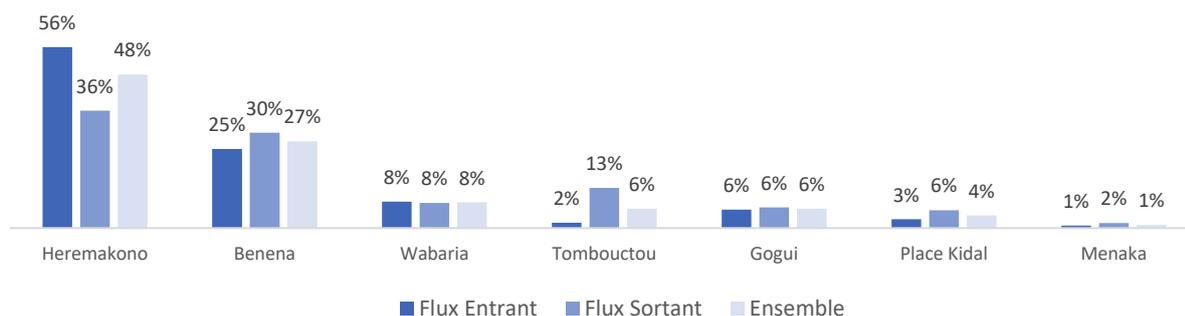


Selon les caractéristiques des flux observés dans les différents points de suivi, la tendance à la hausse observée de façon générale n'est pas notée dans tous les FMP. En effet, les deux FMP au Sud de Heremakono dans la région de Sikasso et Benena dans la région de Ségou, ont observé un quart (75%) de l'ensemble des individus dénombrés au cours de ce dernier trimestre.

2. PART DES FMP DANS LES FLUX ENREGISTRÉS

Au cours du dernier trimestre, les FMP de Heremakono (48% du total des flux) et Benena (27%) ont enregistré le nombre le plus importants des flux. Une autre proportion (19%) a été enregistrée par les FMP du Nord, notamment à Gao, Tombouctou et Ménaka. Le dernier trimestre de l'année 2021 a coïncidé avec la période de récolte dans certaines zones agricoles, entraînant ainsi le retour de certains migrants saisonniers.

Graphique 2: Répartition des flux entrants et sortants par FMP



Au Sud, dans la région de Sikasso, le point FMP de Heremakono situé à la frontière avec le Burkina Faso, les flux ont connu une augmentation de 12 pour cent (54 100 individus au quatrième trimestre contre 48 400 individus dans le trimestre précédent) en comparaison au troisième trimestre. Au niveau de Heremakono, les migrants originaires du Burkina Faso ont représenté la quasi-totalité (93%) des flux observés au cours de ce dernier trimestre de l'année 2021. D'octobre à décembre 2021, cette proportion est passée respectivement de 15 000 à 19 400 migrants. La majorité des flux de ces migrants effectuaient un mouvement entrant du Burkina Faso vers le Mali (68%), contre 32 pour cent des flux qui sortaient du Mali vers le Burkina Faso. Au niveau de ce point de suivi, certains individus

présentant des cas de vulnérabilités (un plus de 2 000 personnes) ont été observés au cours de ce trimestre. La majorité était des mineurs non accompagnés.

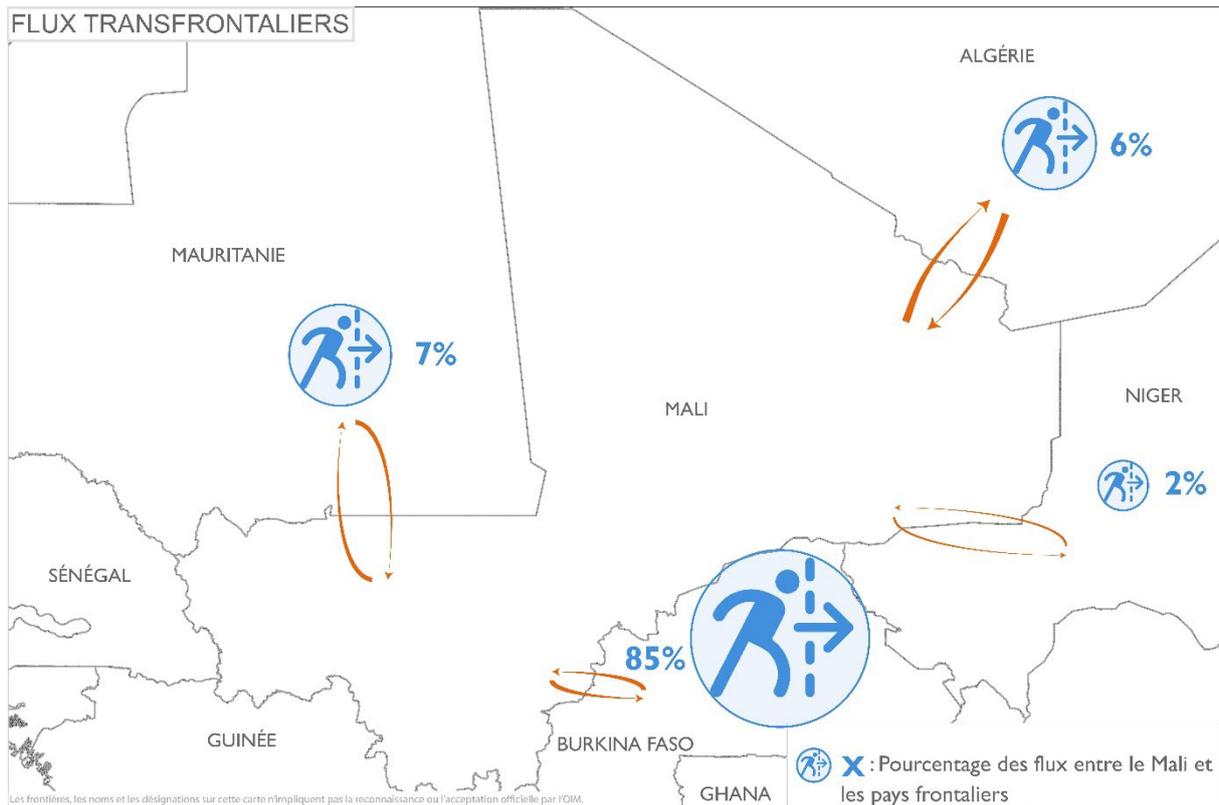
De même, une tendance à la hausse du total des flux au niveau de Benena, situé dans la région de Ségou a été également observée au cours de cette période. Entre le troisième et le dernier trimestre de l'année 2021, le total des flux à Benena est passé respectivement de 25 600 à 30 300 individus observés dans ce point de suivi. Les migrants en provenance du Burkina Faso (46%), étaient la grande proportion par rapport à toutes les autres nationalités observées. Entre octobre à décembre 2021, cette proportion des migrants originaires du Burkina Faso est passée respectivement de 4 600 à 5 600 individus. Parmi les autres nationalités observées à Benena, une autre proportion (35%) été composée principalement de Nigériens, Nigérians et Togolais.

Les points de suivi au Nord ont observé différents types de flux de migrants. Il y a notamment, une proportion de migrants saisonniers originaires du Niger, du Soudan et du Burkina Faso, attirée principalement par les activités d'orpaillage. D'autre part, certains migrants continuent de tenter les routes vers l'Algérie, la Libye ou de continuer plus loin vers la migration irrégulière. Au niveau de ces FMP, d'importants cas de retours (forcés et volontaires) sont également notés par les agents sur le terrain.

Au niveau de Tombouctou, entre le troisième et le quatrième trimestre de l'année 2021, les flux sont passés respectivement de 7 600 à 7 100 individus, soit une légère baisse (6%) entre les deux trimestres. Les migrants observés étaient en majorité originaires de la Guinée (38%) et du Mali (20%). Plus de trois quarts des Guinéens (89%) observés à Tombouctou effectuaient un mouvement sortant vers l'Algérie, contre 11 pour cent qui effectuaient un mouvement de retour (forcé ou volontaire) de l'Algérie vers le Mali. Cette même situation est également notée chez les Maliens, dont plus de la moitié (68%) effectuaient un mouvement de sorti, contre 30 pour cent qui étaient des cas de retour.

Contrairement dans le FMP de Gao, où une importante augmentation (26%) du total des flux a été notée au cours de ce dernier trimestre en comparaison du trimestre précédent. Les migrants originaires du Niger (35%), du Mali (17%) et de la Guinée (13%) représentaient la majorité des nationalités observées au cours de cette période à Gao. Entre octobre et décembre 2021, le nombre de Nigériens a plus que doublé. Il est passé respectivement de 1 000 à 2 400 migrants originaires du Niger. Plus de la moitié de ces migrants nigériens (61%) effectuaient un mouvement entrant, du Niger vers le Mali, contre 39 pour cent qui effectuaient un mouvement de retour, du Mali vers le Niger. D'après les enquêteurs, la majorité de ces migrants viennent au Mali pour les activités d'orpaillage au Nord.

B. FLUX TRANSFRONTALIERS



Carte 3 : Flux transfrontaliers observés aux FMP

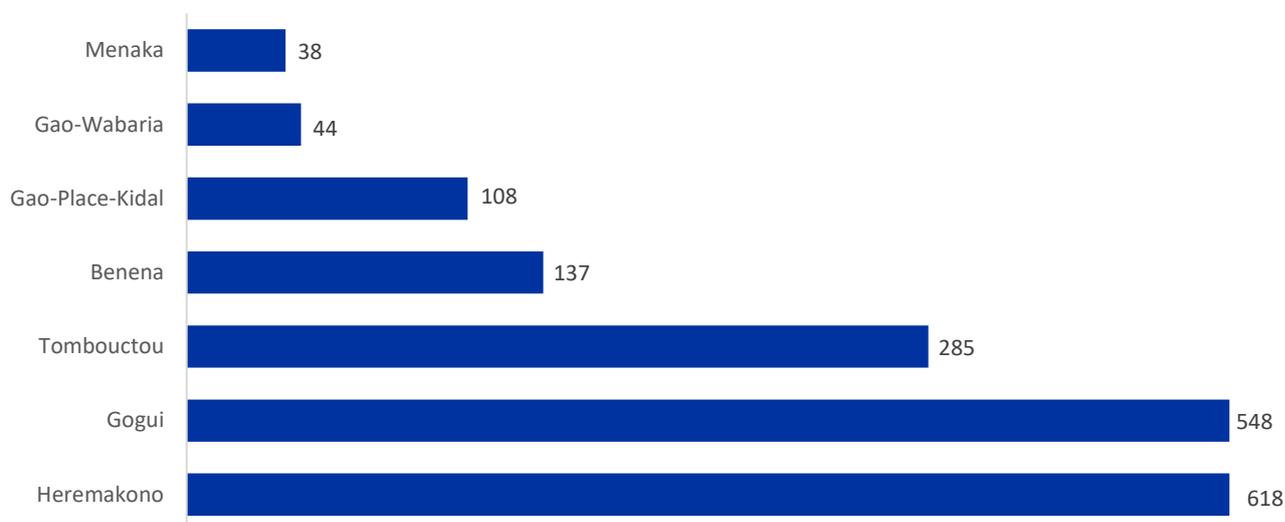
Durant le dernier trimestre de 2021, les flux entre le Mali et le Burkina Faso ont été les plus importants (85% du total des flux). Ceci constitue une légère hausse de deux points de pourcentage par rapport au trimestre précédent. De même, une hausse de 24 pour cent des flux entrants au Mali en provenance du Burkina Faso a été notée pendant cette période. Elle est principalement due à la part importante des migrants saisonniers observés au niveau des FMP du Sud (Heremakono et Benena) frontière avec le Burkina Faso, qui ne cessent d'augmenter chaque mois.

Entre le Mali et la Mauritanie, une très légère baisse d'un point de pourcentage a été notée au cours de ce trimestre. En observant les types de flux entre les deux pays, les flux sortants du Mali vers la Mauritanie ont connu une hausse de 25 pour cent, tandis que les flux entrants ont connu une baisse de 20 pour cent au cours de ce trimestre.

En ce qui concerne les flux entre le Mali et l'Algérie, le total de migrants est resté quasi constant comparé au troisième trimestre (6%). Cependant, les flux quittant le Mali vers l'Algérie ont augmenté de 8 pour cent, tandis qu'une baisse de 12 pour cent est notée sur la proportion des flux en provenance de l'Algérie au cours de ce trimestre. Sur l'effectif des flux observés quittant le Mali vers l'Algérie, entre le troisième et le dernier trimestre, le nombre de Guinéens a augmenté de façon considérable (52%), de même, le nombre de Maliens a connu une légère hausse de 7 pour cent.

II. NOMBRE ET LOCALISATION DES ENQUÊTES

Graphique 3 : Nombre d'enquêtes réalisées par point de suivi des flux (FMP)



NOMBRE D'ENQUÊTES RÉALISÉES PAR FMP

Entre octobre et décembre 2021, au total, 1 778 entretiens des enquêtes individuelles ont été effectuées auprès des migrants en transit dans les différents points de suivi des flux au Mali. Deux tiers des enquêtes (66%) ont été effectuées au niveau des points FMP de Heremakono et Gogui. Les FMP situés au Nord ont effectué un nombre plus faible d'entretiens avec les migrants. Les conditions sécuritaires ainsi que les durées de transit très courtes sont des facteurs qui ne facilitent pas parfois le déroulement correct des entretiens individuels auprès des migrants ciblés.

III. CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES



La grande majorité des individus interrogés sont des hommes (90%).



80% des migrants enquêtés sont âgés entre 20 et 30 ans.

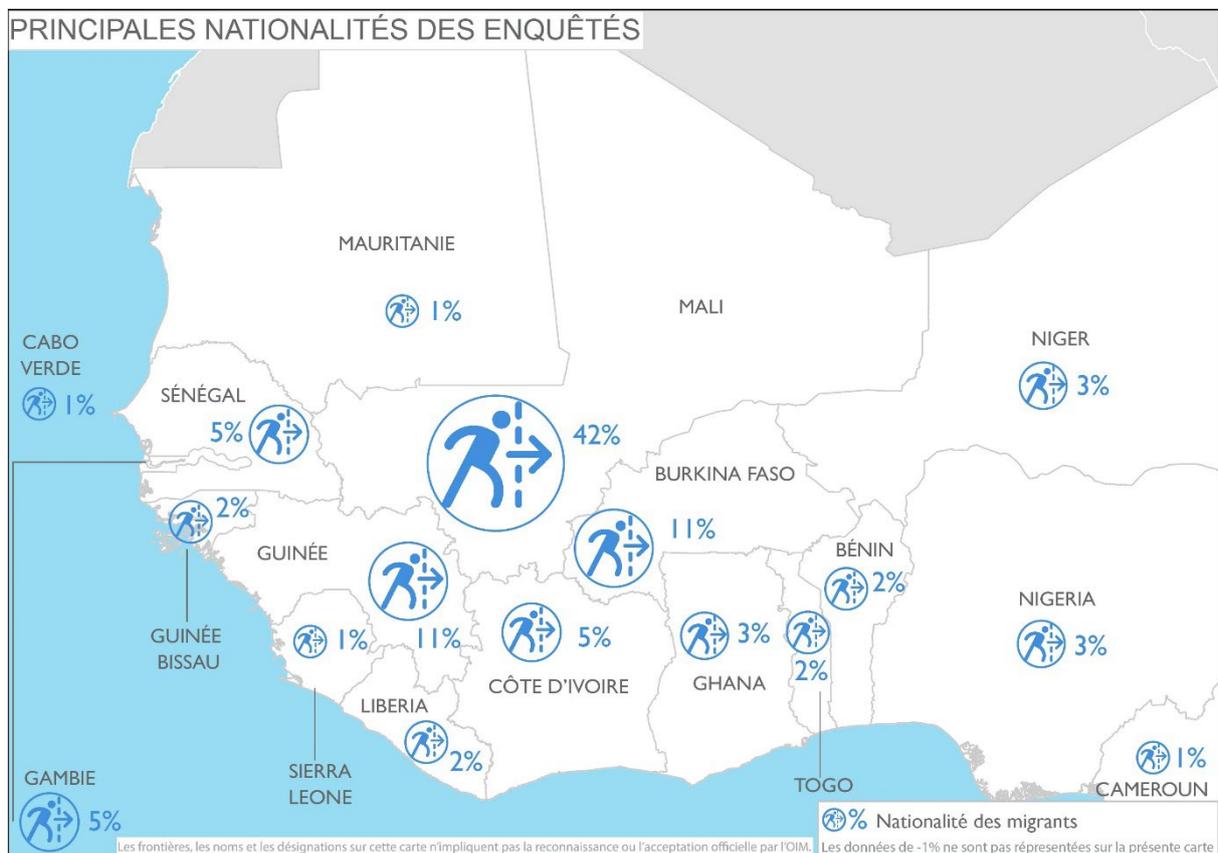


Les migrants sont principalement du Mali (46%), du Burkina Faso (11%) et de la Guinée-Conakry (11%).



Trois quarts des migrants enquêtés (75%) sont des célibataires.

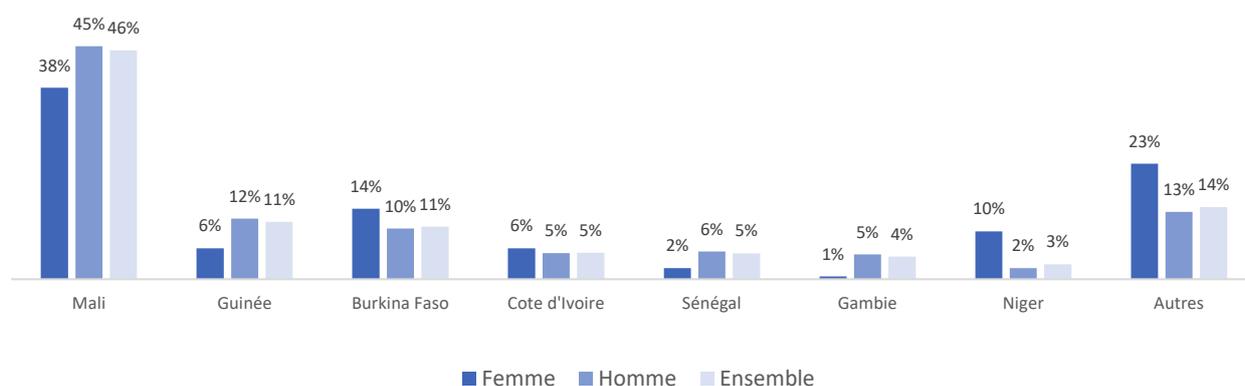
1. NATIONALITÉS



Carte 4 : Nationalités des personnes enquêtées

Durant ce dernier trimestre, les enquêtes individuelles ont touché 19 nationalités au total. Sur l'échantillon touché par l'enquête, les nationalités sont principalement originaires de l'Afrique de l'Ouest et du Centre. Les migrants étaient majoritairement des Maliens, Guinéens, Burkinabés, Ivoiriens, Sénégalais et Gambiens. Les Maliens ont été enquêtés majoritairement dans le FMP de Gogui (62%) et Heremakono (14%). Les Burkinabés (87%), les Ivoiriens (46%), les Gambiens (46%), les Nigériens (43%) et les Sénégalais (42%) ont été interviewés à Heremakono.

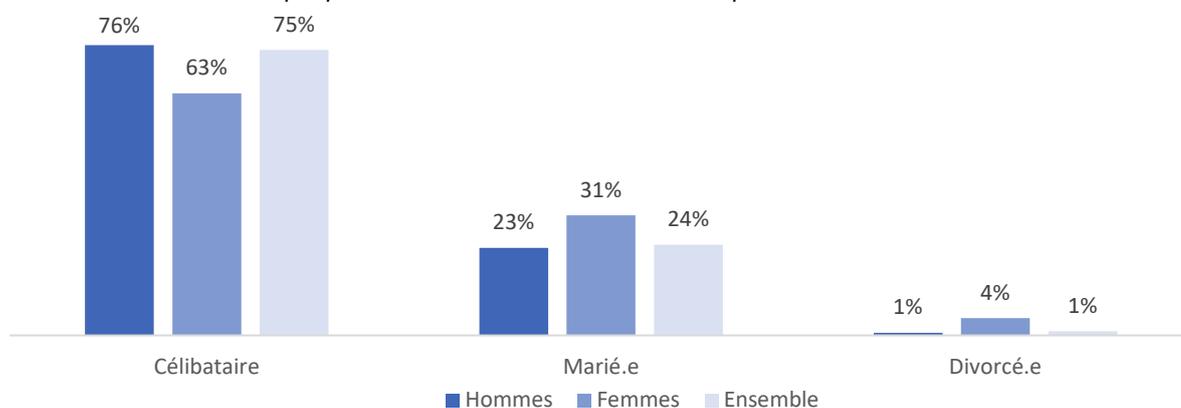
Graphique 4 : Principales nationalités des migrants enquêtés



2. ÉTAT CIVIL

Parmi les migrants enquêtés, trois quarts (75%) ont déclaré être des célibataires au moment de l'entretien, dont 76 pour cent chez les hommes et 63 pour cent chez les femmes.

Graphique 5 : Situation matrimoniale des enquêtés



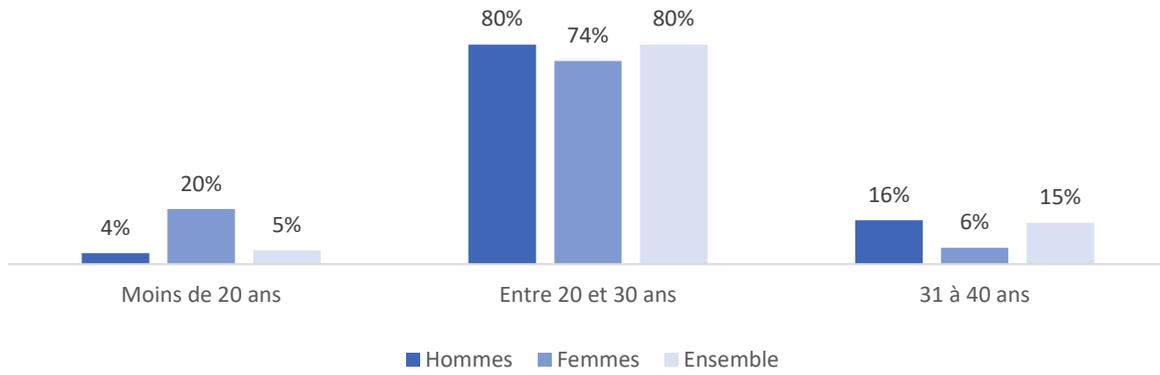
Dans les FMP du Nord, chez les femmes, les célibataires étaient plus originaires de la Guinée (36%) et de la Côte d'Ivoire (27%). Contrairement aux FMP du Sud, à Benena, les femmes célibataires enquêtées étaient originaires du Togo (69%). De même qu'à Heremekono, où cette proportion représente 36 pour cent chez les Burkinabés, 22 pour cent chez les Ghanéennes et 14 pour cent chez les Nigériennes.

3. TRANCHES D'ÂGE

Durant le dernier trimestre de 2021, la majorité des migrants enquêtés (80%) était âgée entre 20 et 30 ans, dont 80 pour cent chez les hommes et 74 pour cent chez les femmes.

Parmi les migrants âgés entre moins de 20 ans (5%), la proportion des femmes représentait 20 pour cent, tandis que celle des hommes étaient de quatre pour cent. Ils étaient principalement des migrants originaires du Burkina Faso (38%), du Mali (35%) et de la Guinée (13%).

Graphique 6 : Répartition des individus interrogés par tranche d'âge suivant le sexe



Selon les enquêteurs, la plupart est engagée dans la migration saisonnière, plus particulièrement dans les orpillages traditionnels en Guinée Conakry et dans certaines localités au Mali. Les jeunes sont dans la plupart du temps exposés dans des situations d'abus, de traite et d'exploitation dans les zones d'attraction économiques.

IV. ÉDUCATION ET EMPLOI



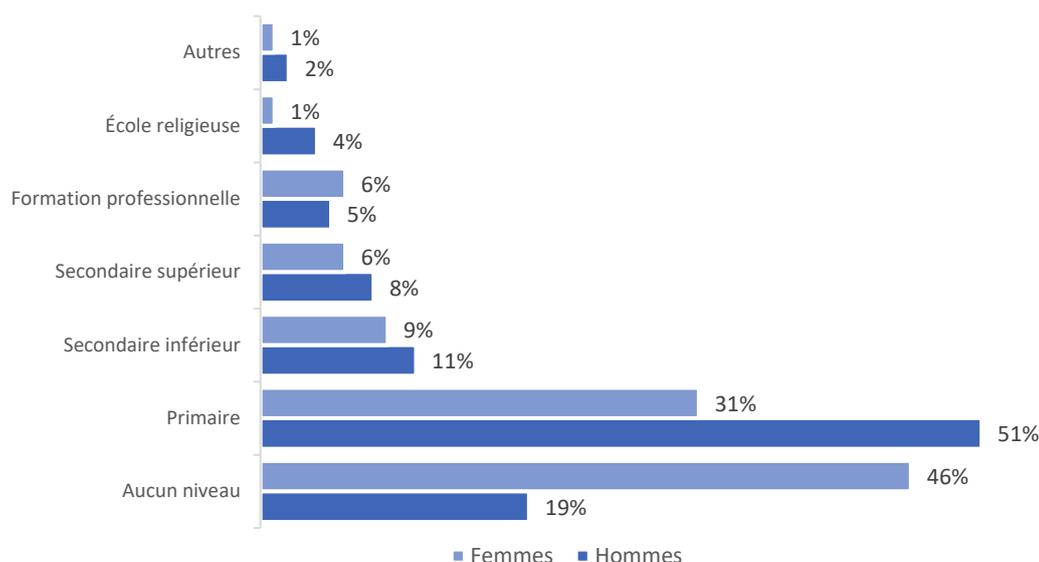
74% des individus interrogés ont un niveau d'éducation primaire.



62% des individus interrogés sont sans emploi et sont à la recherche d'emploi.

1. NIVEAU D'ÉDUCATION

Graphique 7 : Répartition des individus interrogés suivant le niveau d'éducation et par sexe

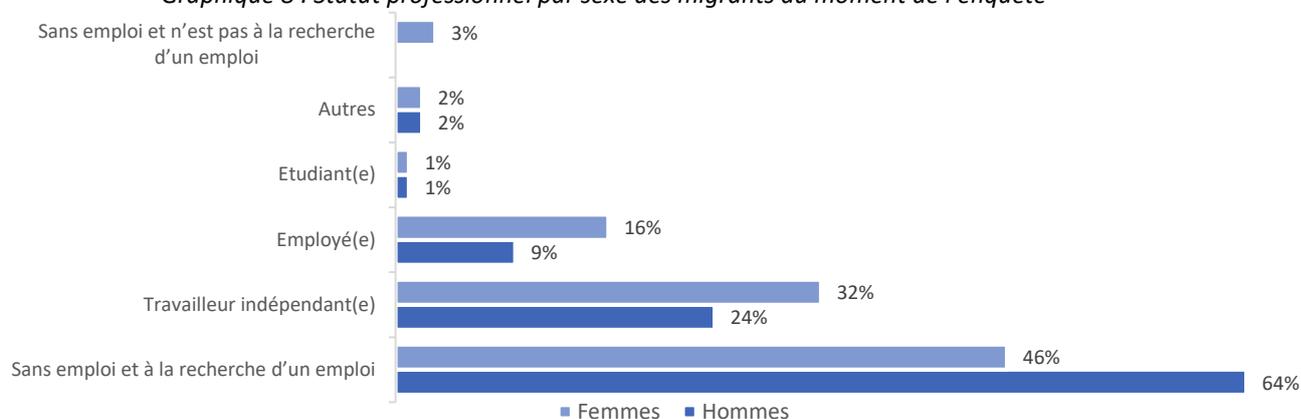


Près de trois quarts des migrants enquêtés (74%) ont affirmé avoir atteint le niveau d'éducation primaire. Cette proportion a été plus importante chez les hommes (76%) que chez les femmes (54%).

Cependant, 25 pour cent des migrants enquêtés n'avaient atteint aucun niveau d'éducation formelle au moment de l'enquête. Cette proportion est plus importante chez les femmes (46%), tandis qu'elle représente 19 pour cent chez les hommes.

2. STATUT PROFESSIONNEL

Graphique 8 : Statut professionnel par sexe des migrants au moment de l'enquête



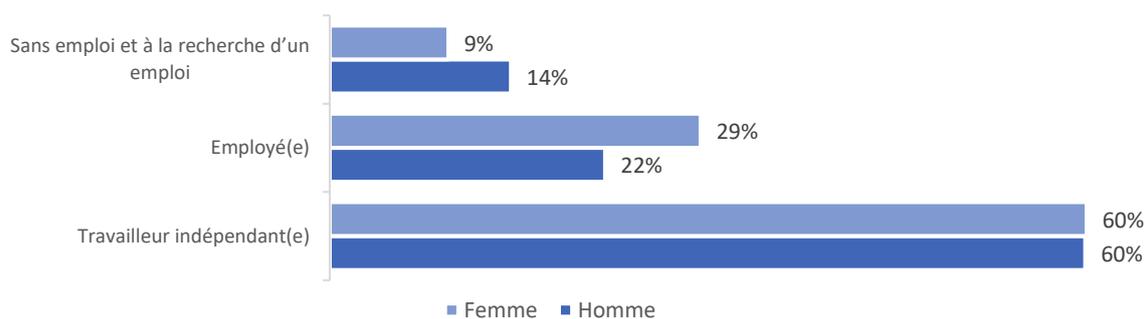
Les enquêtes FMS du dernier trimestre de l'année 2021 montrent que plus de la moitié (62%) des personnes enquêtées ont affirmé être sans emploi et sont à la recherche de travail au moment de l'enquête. Ceci représente 64 pour cent chez les hommes et 46 pour cent chez les femmes.

D'autre part, 35 pour cent des migrants interrogés sur la même période ont affirmé être en activité professionnelle (employé ou indépendant). Ceci représente 48 pour cent chez les femmes et 33 pour cent chez les hommes.

Dans la proportion des migrants ayant déclaré être des étudiants, la plupart étaient des Guinéens (50%), dont la quasi-totalité pour cent chez les femmes et 45 pour cent chez les hommes.

Le graphique 9 (ci-dessous) présente la situation professionnelle des migrants avant d'entamer leur voyage dans leur pays d'origine. Cette proportion concerne 35 pour cent des migrants interrogés qui ont déclaré être employés, travailleurs indépendants ou apprentis au moment de l'enquête.

Graphique 9 : Situation professionnelle par sexe des migrants avant le voyage



Un peu plus de la moitié des migrants interrogés (60%) ont affirmé être des travailleurs indépendants dans leur pays d'origine ou de départ avant d'entamer leur voyage (60% chez les femmes et 60% chez les hommes). Une autre partie des migrants interviewés (23%), ont affirmé être employés avant leur départ (29% chez les femmes et 22% chez les hommes).

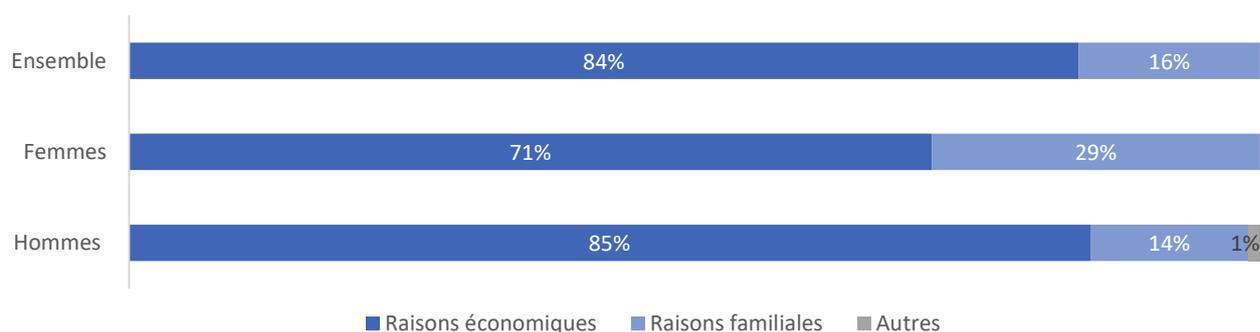
V. MOTIF DU VOYAGE

1. RAISON PRINCIPALE DU VOYAGE

La majorité des migrants enquêtés (84%) ont affirmé voyager principalement pour des raisons économiques. Parmi ces migrants, les raisons économiques sont fortement liées à la recherche d'un emploi (75%) ou d'un moyen de subsistance. Cette proportion représente 85 pour cent chez les femmes et 71 pour cent chez les hommes.

Les mouvements des migrants dus aux raisons familiales telles que le mariage et la réunification familiale, ont concerné 16 pour cent des personnes interrogées.

Graphique 10 : Principales raisons de voyage des migrants



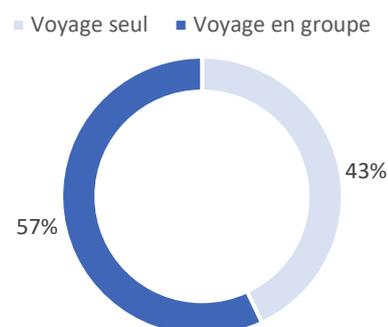
2. MODE DE VOYAGE

Au cours du dernier trimestre de l'année 2021, un peu plus de la moitié des personnes interrogées (57%) ont affirmé voyager en groupe, dont les mêmes proportions (57%) chez les femmes et chez les hommes.

Les femmes qui voyageaient en groupe étaient principalement originaires du Burkina Faso (25%), Niger (17%), Mali (13%) et Ghana (11%).

Parmi les migrants ayant affirmé voyager en groupe, plus de la moitié des réponses concernait un voyage effectué avec des personnes ne faisant pas partie de leur famille.

Graphique 11 : « Voyagez-vous seul(e) ou en groupe » ?



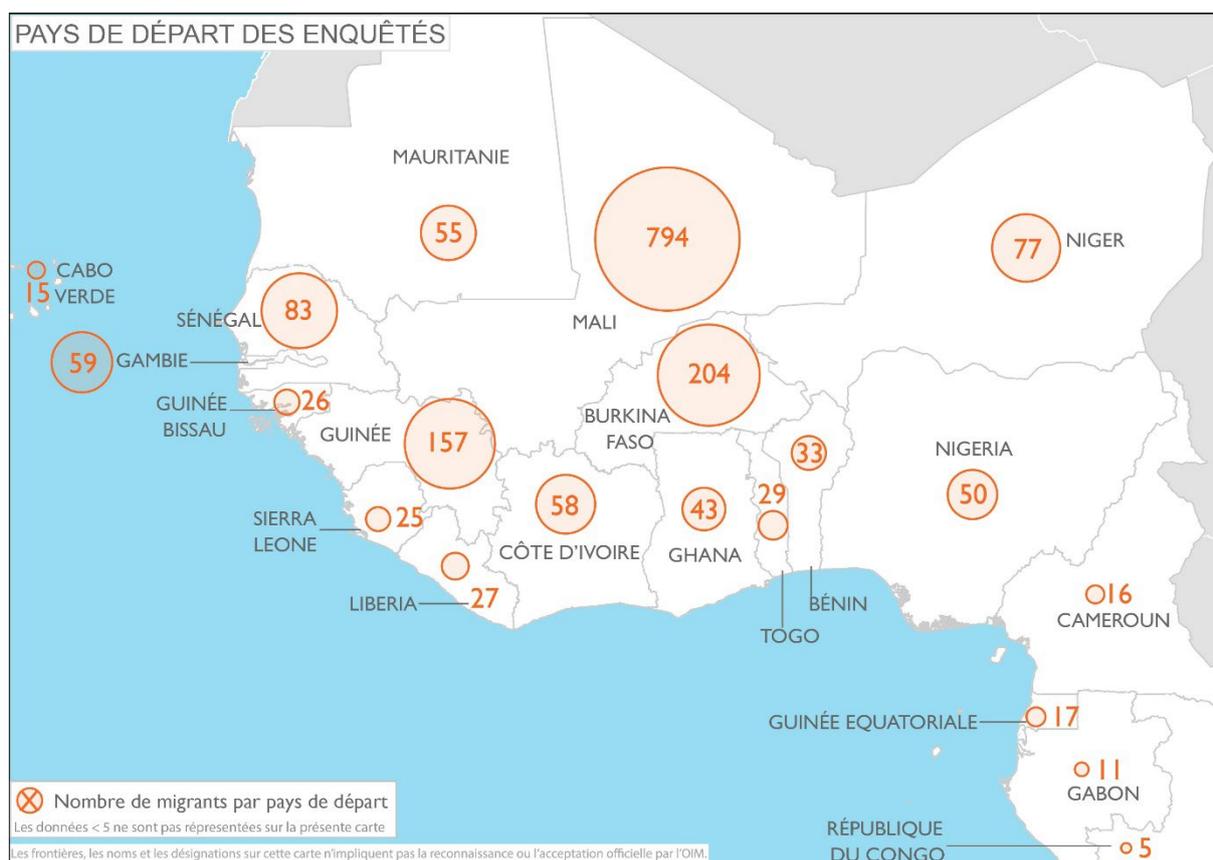
VI. PROVENANCE ET DESTINATION

Au dernier trimestre de l'année 2021, le Mali était le pays de départ le plus mentionné (43% des migrants interrogés). La proportion restante a affirmé avoir débuté leur voyage principalement au Burkina Faso (10%) et en Guinée (8%).

Vingt-neuf pour cent des migrants enquêtés ont indiqué la Mauritanie comme prochaine étape de leur trajet. Autres pays souvent mentionnés comme destinations escomptées étaient le Mali (20%), l'Algérie (19%) et le Burkina Faso (10%).

Ainsi, la prochaine destination du voyage pourrait être différente pour certains migrants de la destination finale escomptée au début du voyage. En effet, la Mauritanie (27%), l'Algérie (17%), le Mali (13%) et la Lybie (7%) ont été les principaux pays de destination finale envisagée après le transit.

1. PAYS DE DEPART DES PERSONNES ENQUÊTÉES

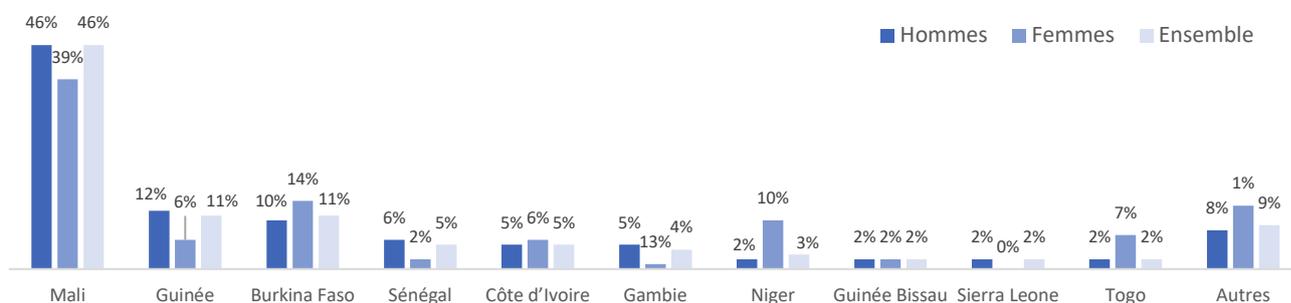


Carte 5 : Pays de départ des personnes enquêtées

Dans le trajet de leur voyage, la quasi-totalité des migrants enquêtés ont déclaré débuter leur voyage dans leur pays d'origine. Les migrants les plus concernés sont ceux en provenance du Mali (89%), de la Guinée (91%), du Burkina (71%), du Sénégal (93%) et du Niger (66%). Ainsi, il y a quelques mouvements qui peuvent être assimilés à des retours, notamment ceux en provenance de l'Algérie (Maliens 29%, Guinéens 29% et Ivoiriens 11%) et de la Mauritanie (Maliens 54%, Ivoiriens 16%).

La majorité des Maliens interrogés dans l'échantillon global était originaire des régions de Kayes (35%), Koulikoro (16%), Ségou (15%) et du District de Bamako (16%). Chez les femmes de nationalité malienne, la majorité était originaire du District de Bamako (40%). Le reste venaient des régions de Ségou (25%) et Koulikoro (10%).

Graphique 12 : Principaux pays de départ des migrants

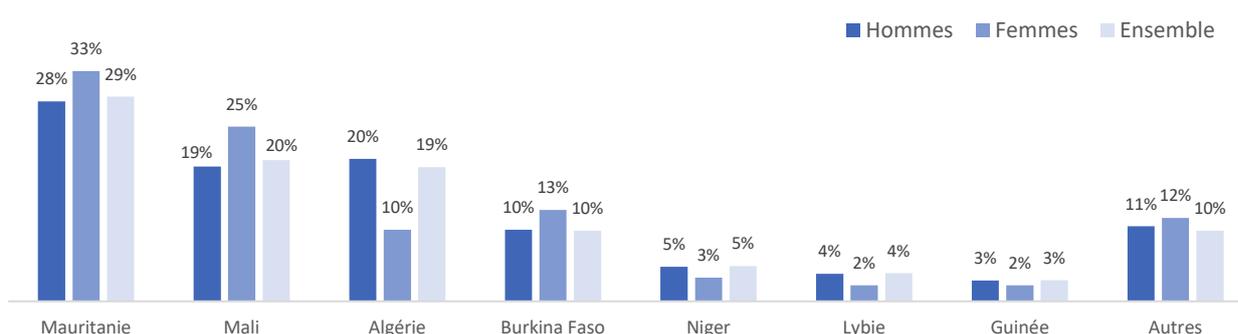


2. PROCHAINE DESTINATION

La Mauritanie (29%) était la prochaine étape du voyage la plus mentionnée par les migrants interrogés. Cette proportion est plus importante chez les femmes (33%) que chez les hommes (28%). Les Maliens (94%), étaient la principale nationalité ayant indiqué la Mauritanie comme prochaine étape. Contrairement au trimestre précédent, l'Algérie (23%) a été indiquée par la plupart des migrants interrogés comme prochaine étape de leur voyage.

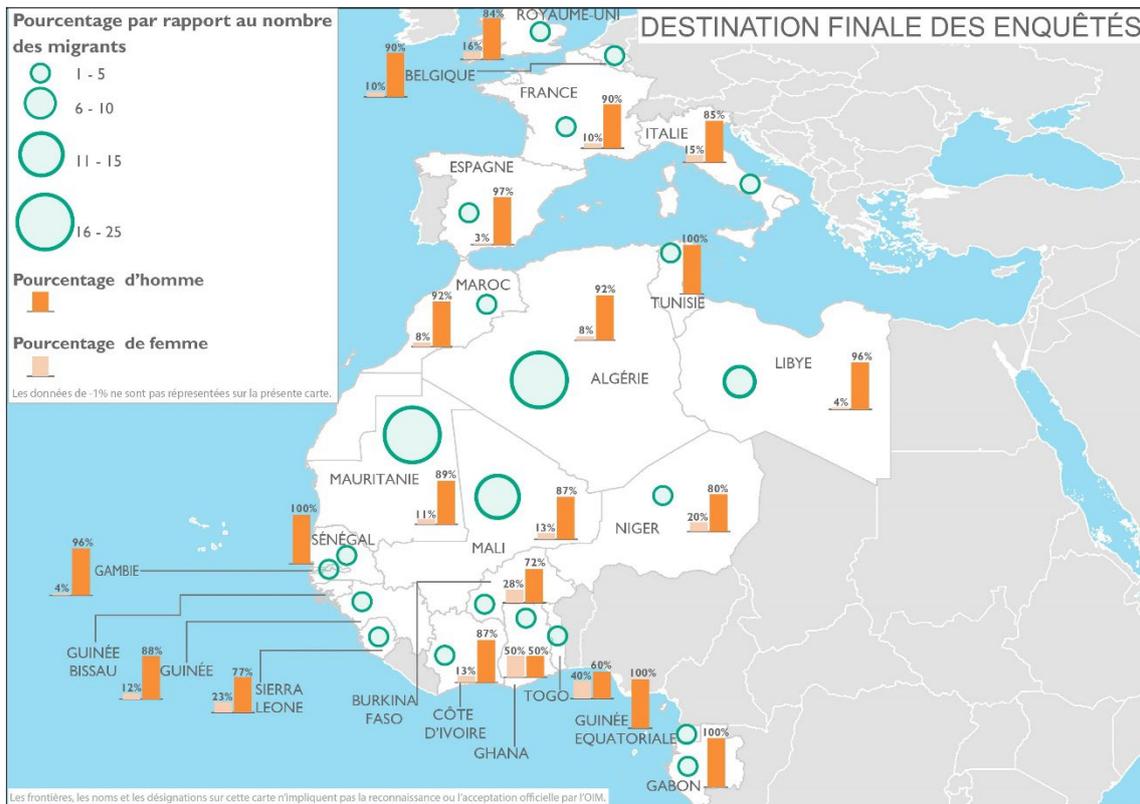
Une autre proportion (28%) avait indiqué l'Algérie, la Libye et le Niger comme prochaines destinations. La plupart étaient originaires du Mali (32%) et de la Guinée (21%). Parmi les migrants guinéens, cette proportion était plus importante chez les femmes (29%) que chez les hommes (21%).

Graphique 13 : Prochaine destination des personnes interrogées



Au cours du dernier trimestre de l'année 2021, quelques variations ont été notées sur les destinations des différentes nationalités enquêtées. En ce qui concerne les Maliens, plus de la moitié (59%) ont indiqué la Mauritanie comme prochaine destination de leur voyage. Cependant, chez les Guinéens, 46 pour cent ont indiqué l'Algérie et la Lybie comme prochaine destination, et 20 pour cent effectuaient un mouvement de retour.

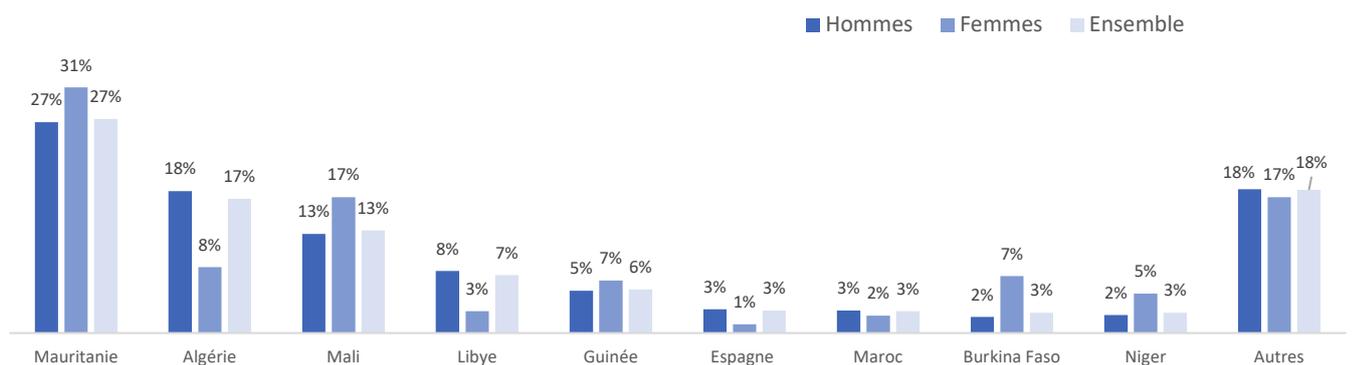
3. DESTINATION FINALE ENVISAGÉE



Carte 6 : Destinations finales envisagées par les personnes enquêtées

Au cours de l'enquête, pour la plupart des migrants interrogés (72%) la prochaine destination correspondait à la destination finale escomptée. Cependant, plus d'un quart (28%) ont indiqué le souhait d'atteindre une autre destination finale après leurs prochaines destinations au cours de l'enquête.

Graphique 14 : Destination finale envisagée par les personnes interrogées



En ce qui concerne la destination finale souhaitée des migrants, la Mauritanie et le Maroc ont été indiqués comme pays de destination finale par un tiers des migrants enquêtés (30%). Contre, 24 pour cent qui ont respectivement indiqué l'Algérie et la Libye comme destination finale. Une autre proportion (22%) avait cependant indiqué le Mali, la Guinée et le Burkina Faso comme destination finale.

En analysant les destinations finales escomptées par nationalités, certains itinéraires peuvent être assimilés à des cas probables de retour vers les pays d'origine des migrants, d'autres comme une nouvelle migration. Durant ce dernier trimestre de l'année 2021, les cas de retour constatés concernaient majoritairement les Guinéens (30%), les Ivoiriens (33%), les Burkinabés (25%) et les Maliens (16%), qui ont indiqué leurs pays d'origine comme destination finale souhaitée pendant l'enquête.

Un peu plus de la moitié des migrants (68%) originaires respectivement du Mali, de la Guinée, du Sénégal et de la Gambie, ont indiquée l'Algérie comme destination finale. Chez les femmes ayant indiqué l'Algérie comme destination finale, 73 pour cent étaient respectivement originaires du Nigéria, de la Guinée, du Ghana et du Togo.

Chez les femmes, 75 pour cent originaire du Burkina Faso et du Niger avaient indiqué la Guinée comme destination finale de leur voyage. L'activité d'orpaillage dans certaines régions du Mali frontière avec la Guinée attire beaucoup de migrants de la région.

Cependant, une faible proportion (6%) a indiqué des pays d'Europe (Espagne, France et Italie) comme destination finale escomptée. Ils sont principalement originaires du Mali (32%), de la Guinée (23%) et du Sénégal (11%).

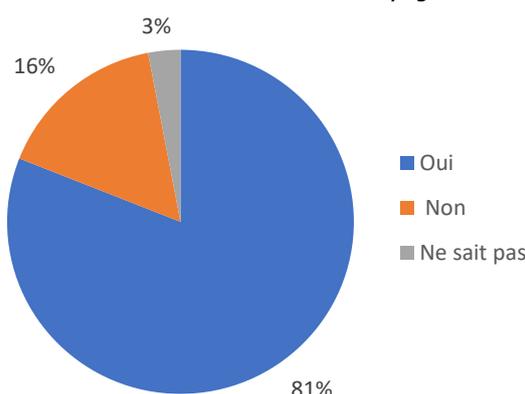
VII. EXPLOITATION ET TRAITE

Au Mali, les formes de traite le plus souvent signalées sont : le travail forcé des enfants dans les activités domestiques et les sites miniers, l'exploitation de la mendicité des enfants, l'exploitation sexuelle et de la prostitution forcée des femmes et des jeunes filles, ainsi que l'esclavage par ascendance. Le conflit et la crise humanitaire qui gangrènent actuellement deux tiers du pays ont par ailleurs généré de nouvelles formes de traite à savoir l'exploitation des enfants associés aux groupes armés et la traite des migrants.

Au cours du dernier trimestre de l'année 2021, une section incluant des informations sur la traite et l'exploitation des migrants a été collectée auprès de 437 migrants en transit dans les FMP de Gao et Tombocoutou. Cette section analyse les informations collectées auprès des migrants en transit sur l'organisation et la facilitation du voyage, le travail effectué au cours du trajet, et la situation de la traite des êtres humains et autres pratiques d'exploitation subis durant le voyage.

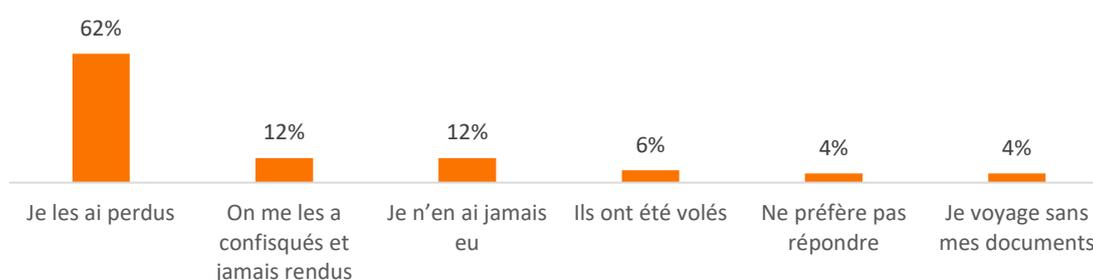
La confiscation du document d'identité ou de voyage des migrants au départ, pendant le transit ou à l'arrivée dans le pays de destination, pourrait être un élément d'information indirect permettant d'avoir un aperçu sur l'exploitation des migrants. En effet, près de deux migrants sur 10 (16%) n'étaient pas en possession d'un document de voyage au moment de l'enquête.

Graphique 15 : Possession de documents de voyages



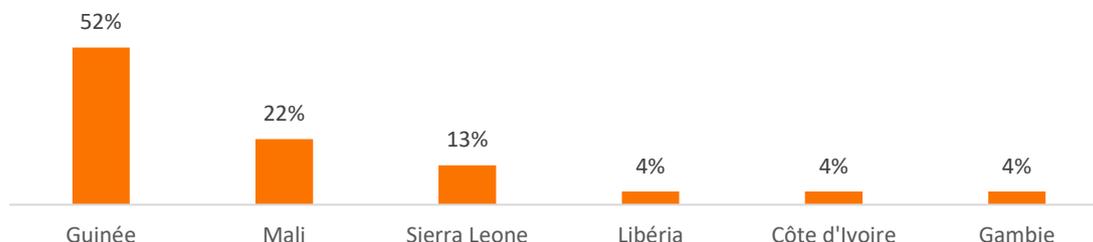
Plus de la moitié des migrants (62%) n'ayant pas de document d'identité ont affirmé l'avoir perdu. Cependant, 12 pour cent des migrants interrogés ont affirmé que leur document d'identité avait été confisqué sans être retourné, d'autres avaient préféré voyager sans document d'identification.

Graphique 16 : Pourquoi vous n'êtes pas en possession de documents d'identité ?



L'enquête a permis d'avoir également un aperçu sur les conditions de travail forcé et obligatoire auxquels certains migrants étaient exposés au cours d'une certaine étape du voyage. En effet, une proportion (5%) non négligeable des migrants interviewés ont affirmé avoir été contraints d'effectuer un travail ou d'autre activité génératrice de revenu contre leur gré. Les migrants originaires de la Guinée (52%), du Mali (22%) et de la Sierra Leone (13%), ont été les principales concernées par cette situation de travail forcé durant leur voyage.

Graphique 17 : Principales nationalités forcées de travailler durant leur voyage

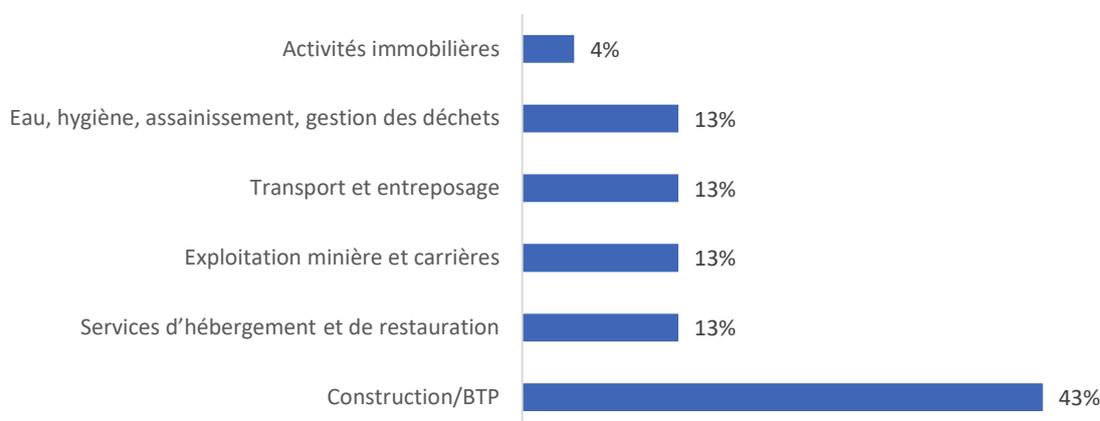


L'Algérie (70%) a été citée par la majorité des migrants enquêtés, comme étant la zone où ils étaient obligés de travailler contre leur gré. Cependant, le Mali a été indiqué par 22 pour cent des répondants, principalement originaires de la Guinée (40%) et de la Sierra Leone (20%).

De même, parmi les migrants enquêtés, une proportion (5%) est concernée par la situation de travail sans rémunération. Dans les pays de séjour, l'Algérie a été citée par plus de la moitié des répondants (56%). Une autre proportion des répondants (31%) a également subi cette situation de non-rémunération au Mali. La construction (BTP, 44%) et l'exploitation minière et carrière (14%), ont été les secteurs d'activités les plus concernés par cette problématique de rémunération.

Le problème de travail forcé a été plus noté dans les travaux de construction (43%), principalement en Algérie (44%) et au Mali (60%). Également, d'autres activités (52%) liées aux services d'hébergement et de restauration, l'exploitation minière et carrières, le transport et entreposage, et la gestion des déchets, ont été citées par certains migrants.

Graphique 18 : Secteurs d'activités où les migrants sont forcés de travailler



Certains migrants ont également évoqué qu'au cours de leur voyage, un employeur les a communiqués de fausses informations (ou trompés) concernant la nature/le type d'emploi qu'ils devaient effectuer ou le lieu où le travail aurait lieu une fois sur place. En effet, une proportion de 11 pour cent ont affirmé avoir vécu cette situation au cours de leur voyage. La plupart étaient des hommes et originaires de la

Guinée (43%) et du Mali (12%). La proportion restante (41%), était principalement des migrants du Sénégal, de la Gambie, de la Côte d'Ivoire, du Libéria, du Nigéria, de la Sierra Leone et de la Guinée Bissau. L'enquête montre qu'au cours du trajet des migrants, cette situation a été plus observée au Mali (55%) et en Algérie (43%).

CONCLUSION

Le Mali est un important carrefour migratoire en Afrique de l'Ouest, étant à la fois un pays d'origine, de transit et de destination pour des milliers de migrants. La position géographique du Mali et ses frontières perméables partagées avec sept pays, combinées à son histoire, placent le pays au centre des différentes dynamiques des flux migratoires. Le Mali est un point de transit stratégique par rapport à sa position géographique, entre le Maghreb et l'Afrique de l'Ouest et Centrale, facilite le départ des candidats à la migration régulière et irrégulière. Il a établi des accords bilatéraux d'établissement et de circulation avec des pays d'Afrique centrale et du Maghreb, rendant encore plus attractif un passage par le Mali, car ces accords facilitent la poursuite de la migration vers le Nord (Daniel, 2009).

Durant l'année 2021, une augmentation progressive des flux migratoires au Mali a été observée. Celle-ci peut être expliquée par la continuité des flux migratoires vers l'Algérie, la Libye ou le Maroc, en plus de la découverte de nouveaux sites d'orpillage au Nord attirant un grand nombre de travailleurs migrants, et les conséquences socio-économiques à cause du COVID 19, poussant certains migrants à quitter leur pays d'origine. Sur le total des flux, la proportion des mouvements saisonniers en provenance du Burkina Faso et du Niger vers les sites d'orpillage au Mali devient de plus en plus importante. À cela s'ajoute les mouvements non négligeables des migrants pendant les périodes hivernales pour les besoins des travaux champêtres. Ces facteurs expliquent la hausse plus importante des flux entrants au Mali, par rapport aux flux sortant.

Au cours du dernier trimestre, **1 778 enquêtes individuelles** ont été effectuées auprès des migrants en transit au niveau des différents points de suivi des flux. L'enquête individuelle FMS a touché 19 différentes nationalités, principalement originaires du Mali, du Burkina Faso et de la Guinée. La majorité des Maliens était originaire principalement des régions de Kayes (35%), Koulikoro (16%) et du District de Bamako (16%).

Les jeunes âgés entre 20 et 30 ans (80% du total) en mouvement pour des raisons principalement économiques de recherche d'opportunités de travail ou de moyen de subsistance reste toujours un fait majeur. Plus de la moitié des migrants enquêtés (74%) ont affirmé avoir atteint au moins le niveau d'éducation primaire. Cette proportion a été plus importante chez les hommes (76%) que chez les femmes (54%).

D'autre part, 35 pour cent des migrants interrogés sur la même période ont affirmé être en activité professionnelle (employé ou indépendant). Ceci représente 48 pour cent chez les femmes et 33 pour cent chez les hommes.

Les problématiques de la traite des personnes, du trafic illicite de migrants, de vulnérabilités, ainsi que l'insécurité observée de jour en jour sur les routes migratoires, auxquelles sont exposés les migrants restent des facteurs déterminants qui ne diminuent pas les tendances des flux migratoires à l'intérieur de l'Afrique de l'Ouest et du Centre, ainsi que vers l'Afrique du Nord. Ainsi, le renforcement des mécanismes d'assistances et de sensibilisation des migrants tout au long des principaux axes migratoires reste une priorité et un énorme défi pour les acteurs.